



Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural

BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

EPIC - B.N.E.D.E.R, Villa Bouchaoui - Chéraga - Wilaya d'Alger

Tél : 00 213 23 27 61 37 - 023 27 62 23 Fax : 023 27 61 39

E mail : contact@bneder.dz

Site : www.bneder.dz

Direction Générale
Réf : 279 /DG/2022

Bouchaoui le, 04 MAI 2022

LETTRE DE CONSULTATION PAR WEB n° 08/2022

Mesdames, Messieurs ;

Le Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural (BNEDER), lance une consultation restreinte en vue de la désignation d'un expert formateur pour l'élaboration et l'animation d'un programme de formation axés sur « La collecte, la saisie et le traitement des données dans le domaine de la protection des végétaux » (détailé en annexe).

L'expert formateur doit soumettre une offre technique et financière pour cette mission accompagnée de son Curriculum vitae (CV) et diplôme. Les offres de services doivent parvenir par courrier électronique durant la journée du 10 MAI 2022 avant 12H00 à l'adresse suivante consultation@bneder.dz

Les critères de notation sont indiqués comme suit :

Offre technique : 60 points

1) Programme et objectifs de formation : 20 points

- Excellente proposition : 20 points
- Proposition satisfaisante : 10 points
- Proposition passable : 05 points

2) Déroulement pédagogique (alternance entre pratique et théorie) : 20 points

- Détailé : 20 points
- Peu détaillé : 10 points
- Pas de propositions : 05 points

3) Expérience dans l'enseignement et l'agriculture (selon CV) : 20 points

- Plus de 15 ans : 20 points
- Entre 05 et 15 ans : 10 points
- Inférieur à 05 ans : 05 points

Offre financière : 40 points.

L'offre financière comprend l'ensemble des frais financiers liés à l'exécution de la prestation. La note totale est accordée à l'offre la moins disante. Le reste se verra attribuer une note inversement proportionnelle.

En espérant que cette consultation retienne votre attention, veuillez agréer nos sincères salutations.

Accusé de réception :

Nom prénom : Raison sociale :

Consultation n° 08/2022 portant sélection d'un expert formateur pour l'animation d'une formation intitulée « La collecte, la saisie et le traitement des données dans le domaine de la protection des végétaux ».



Le Directeur Général

المدير العام
خالد بن محمد



Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural

BUREAU NATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL

EPIC - B.N.E.D.E.R, Villa Bouchaoui – Chéraga – Wilaya d'Alger

Tél : 00 213 23 27 61 37 – 023 27 62 23 Fax : 023 27 61 39

E mail : contact@bneder.dz

Site : www.bneder.dz

Informations relatives aux exigences techniques.

1- Thème de la formation

La collecte, la saisie et le traitement des données dans le domaine de la protection des végétaux.

2- Objectifs de la formation

Amener les participants à :

- Maîtriser les aspects liés à leurs missions d'enquêteur phytosanitaire, notamment ceux ayant trait à l'objet de la formation ;
- Agir efficacement pour garantir des résultats d'enquêtes probant, pouvant protéger et aider l'agriculteur et la production agricole.

3- Personnel ciblé

130 personnes ayant le profil d'inspecteur phytosanitaire et d'ingénieur en agronomie (scindées en 6 groupes)

4- Durée des formations

3 jours par session

5- Lieu des formations

La formation se déroule au niveau du siège social du BNEDER à Bouchaoui-Alger.

6- Méthode pédagogique

La méthode pédagogique adoptée est essentiellement conçue pour favoriser les exercices participatifs, l'étude de cas pratiques et la mise en situation réelle de travail, ceci sans omettre l'apport théorique.

7- Orientations pédagogiques

Des recommandations, que nous résumons ci-dessous, sont émises dans le but de donner des orientations dont il faut tenir compte dans la préparation des offres :

- Le programme de formation doit tirer son essence de l'activité des participants, à savoir la protection des végétaux ;
- Le programme de formation doit être élaboré en conformité avec les objectifs de formation assignés et les orientations ci-dessus citées ;
- Le formateur doit avoir un profil réunissant théorie et expérience professionnelle ;
- Les enseignements doivent avoir un aspect pratique